



Modification au calendrier des séances du Conseil municipal

Avis public est donné que lors de la séance ordinaire du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a adopté la résolution 23-11-307 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

La séance ordinaire initialement prévue lundi le 11 décembre est repoussée au mardi 12 décembre 2023. L'heure demeure la même soit 19h00.

DONNÉ à Saint-François-du-Lac, ce 21^e jour de novembre de l'an deux mille vingt-trois (2023).

Guylaine Dancause
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Guylaine Dancause, greffière-trésorière, atteste par les présentes que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le Conseil, ce 21 novembre 2023 entre 9h00 et 12h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 novembre 2023.

Guylaine Dancause
Directrice générale et greffière-trésorière